

Notre Expertise

ZAC des Rives de la Clairette – ILOT B
DEVILLE-LES-ROUEN (76)
Fiche de lot



ENVISOL
Conseil & Ingénierie

Sites et Sols Pollués

FICHE DE LOT
EPFN

Affaire : A-1803-207

Référence : R-HH-1803-3c

Date : 09/03/2018

www.envisol.fr



FICHE ADMINISTRATIVE DU DOSSIER



Siège social	Rapport établi par l'agence
2-4 rue Hector Berlioz 38 110 LA TOUR DU PIN Tel : 04 74 83 62 16 Fax : 04 74 33 97 83 SIRET : 512 308 321 00045	56 rue Chasselièvre 76 000 ROUEN Tel : 02 32 10 73 30 Fax : 02 35 98 19 20



Suivi :

Version	Date	Suivi des modifications ou observations
Version a	06/03/2018	Non concernée
Version b	08/03/2018	Prise en compte des remarques EPFN
Version c	09/03/2018	Prise en compte des remarques EPFN



L'équipe projet :

Ingénieur d'études	Chef de projet	Superviseur
	Hervé HOGIE Mail : h.hogie@envisol.fr Tel : 02 32 10 73 30	Aurélie MALVOISIN Mail : a.malvoisin@envisol.fr Tel : 02 32 10 73 31
		



Référentiels encadrant le dossier :



Certification de service des prestataires
dans le domaine des sites et sols
pollués – Domaines A et B - www.lne.fr

Ce document et ses annexes sont la propriété d'ENVISOL. Il ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué même partiellement sans son autorisation.



FICHE DE LOT – ILOT B – MAISONS INDIVIDUELLES

RUE JULES FERRY/RUE DU GRAND AULNAY - DÉVILLE-LES-ROUEN (76)

La Ville de Déville-lès-Rouen envisage la reconversion d'un ensemble de terrains localisés rue Jules Ferry/Rue du Grand Aulnay à Déville-lès-Rouen (76). Préalablement aux travaux d'aménagement, l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) a fait réaliser plusieurs diagnostics de pollution au droit des futurs lots.

Ces études ont mis en évidence des impacts ponctuels en hydrocarbures sur les sols et les gaz du sol. A la suite des diagnostics de pollution, l'EPFN a mandaté ENVISOL pour la réalisation d'un Outil d'Aide à la Décision (OAD) et d'une Analyse des Risques Résiduels prédictive (ARRp) afin de confirmer la compatibilité des milieux au droit des lots avec les usages envisagés et d'optimiser les différentes options de gestion des terres impactées.

L'OAD a permis d'étudier les différentes solutions de gestion des terres impactées par des hydrocarbures au droit des lots privés et des terres non inertes au droit des futurs espaces publics.

L'ARR prédictive a quant à elle conclu à la présence de risques sanitaires acceptables pour les usages futurs sensibles : logements collectifs et maisons individuelles avec des jardins, des parkings aériens et des espaces verts collectifs (jardins, placette arborée) sous réserve de la mise en œuvre de certaines dispositions constructives.

Les « hot spot » en HCT identifiés dans sols, zones où les teneurs mesurées sont significativement plus élevées que sur le reste du site, feront l'objet de travaux de réhabilitation.

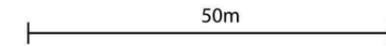
Afin d'assurer une traçabilité des différents éléments recueillis lors des précédentes phases, l'EPFN a souhaité la rédaction de fiche de lots pour chacun des futurs îlots aménagés. Ces fiches de lots constituent des documents synthétiques non techniques à usage des aménageurs. Chaque fiche reprend ainsi les principales conclusions des études menées sur le lot et les recommandations et dispositions constructives à prendre en compte pour l'aménagement du site.



Vue aérienne du site actuellement et localisation de l'îlot

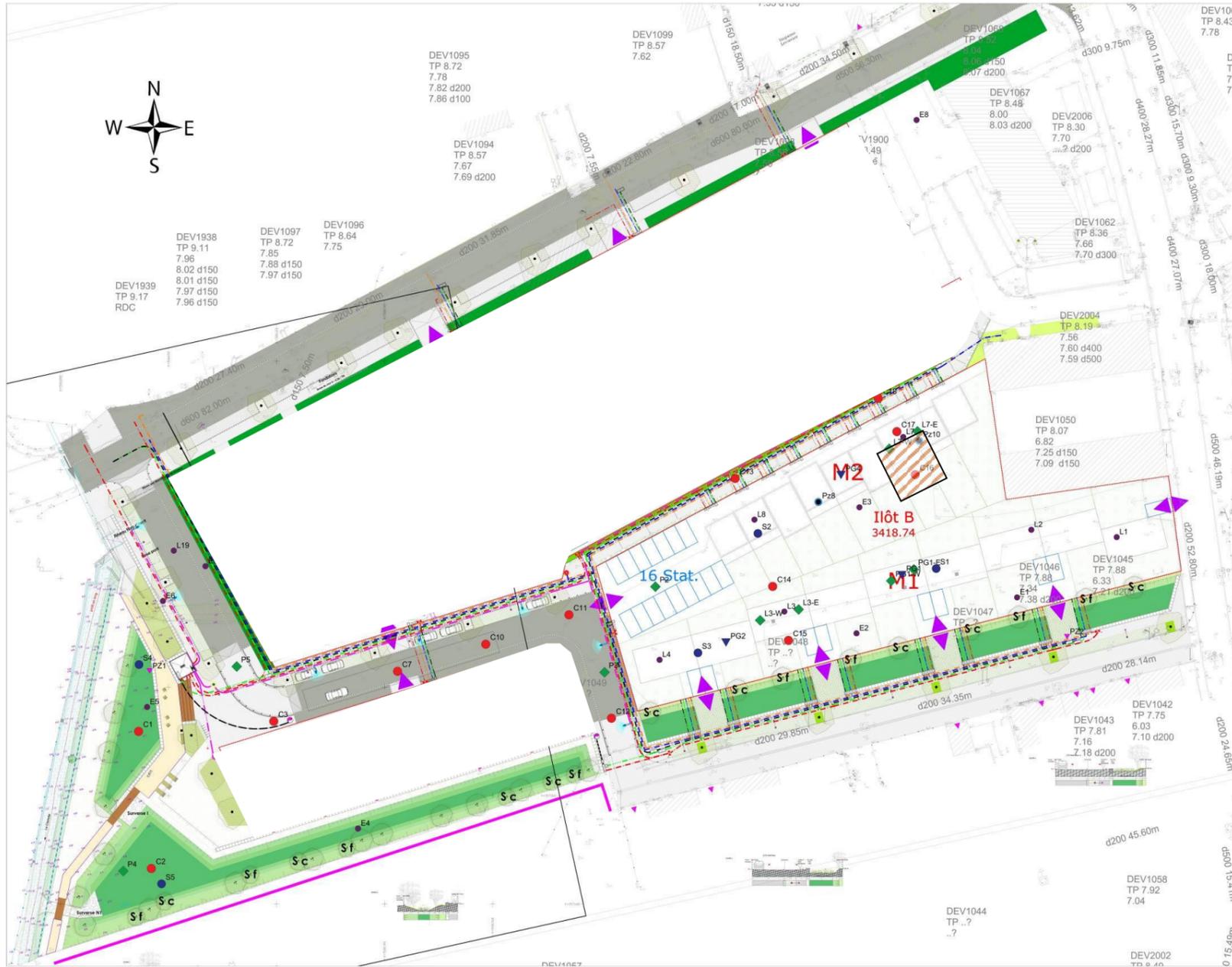


DESCRIPTION DE L'ILOT B - PROJET	INVESTIGATIONS REALISEES ET QUALITE DES MILIEUX															
	<p>Nature des investigations : 24 sondages sols 1 piézomètre 4 piézaires</p>	<p>Qualité des milieux : SOLS : Un impact ponctuel en HCT et HAP entre 1 et 2 m de profondeur – hot spot. Volume estimé de 110 m³. Présence des terres non inertes sur le lot au droit de certains sondages. EAUX SOUTERRAINES : Aucun impact mis en évidence dans les eaux souterraines. GAZ DU SOL : Présence de composés volatils à l'état de traces sur l'îlot.</p>														
<table border="0"> <tr> <td>Îlot</td> <td>Îlot B</td> </tr> <tr> <td>Surface de l'îlot</td> <td>3400 m²</td> </tr> <tr> <td>Typologies</td> <td>Maisons individuelles groupées</td> </tr> <tr> <td>Surface de plancher construite au total (y compris rez-de-chaussée stationnement)</td> <td>Environ 1600 m²</td> </tr> <tr> <td>Surface de plancher de logements totale estimée</td> <td>Environ 1600 m²</td> </tr> <tr> <td>Nombre de logements</td> <td>De l'ordre de 18 maisons</td> </tr> <tr> <td>Programmation logements</td> <td>Logements libres</td> </tr> </table>	Îlot	Îlot B	Surface de l'îlot	3400 m ²	Typologies	Maisons individuelles groupées	Surface de plancher construite au total (y compris rez-de-chaussée stationnement)	Environ 1600 m ²	Surface de plancher de logements totale estimée	Environ 1600 m ²	Nombre de logements	De l'ordre de 18 maisons	Programmation logements	Logements libres	<p>Mesures de gestion mises en œuvre par l'EPFN et compatibilité du site avec l'usage futur</p>	
Îlot	Îlot B															
Surface de l'îlot	3400 m ²															
Typologies	Maisons individuelles groupées															
Surface de plancher construite au total (y compris rez-de-chaussée stationnement)	Environ 1600 m ²															
Surface de plancher de logements totale estimée	Environ 1600 m ²															
Nombre de logements	De l'ordre de 18 maisons															
Programmation logements	Logements libres															
<p>Gestion des terres impactées en HCT et HAP (volume de 110 m³). Solution retenue : le traitement hors site (excavation puis élimination en filière adaptée) des terres impactées par des hydrocarbures. Les vides de fouilles pourront être remblayés par des terres issues des espaces publics. Compatibilité du site avec l'usage futur de maisons individuelles, risques sanitaires acceptables sous réserve de la mise en œuvre de dispositions constructives.</p>																
<p>Dispositions constructives et mémoire du site</p>		<p>Gestion des éventuels futurs déblais</p>														
<p>Tous les sols seront recouverts (bâtiments, couche de grave puis d'enrobé ou de graviers, couche de terre végétale). La conservation de la mémoire du site devra être réalisée, notamment au travers de la transmission de l'ensemble des rapports d'études (diagnostic de pollution, Outil d'Aide à la Décision, ARR prédictive...).</p> <p>En cas de changement d'usage du site, l'ensemble des études devra être mis à jour.</p>		<p>Des terres non inertes au sens de l'arrêté du 12 décembre 2014 ont été mises en évidence sur le lot B. Lors des travaux d'aménagement, en cas d'évacuation hors site des terres excavées, les déblais devront être éliminés en filières adaptés. Optimisation financière (limitation des surcoûts) de la gestion des déblais non inertes possible au travers de la réutilisation des terres sur site ; mouvements de déblais/remblais avec traçabilité.</p>														



Légende :

- Sondages 2010
- Sondages mars 2016
- Piézairs mars 2016
- Piézomètres
- Sondages septembre 2016
- Sondages ENVISOL 2017
- Piézairs ENVISOL 2017
- Zone de purge (lots privés)





ANNEXE : Liste des documents de référence

Les documents suivants ont été consultés :

- cadastre de Déville-lès-Rouen (76) ;
- site du géoportail IGN (www.geoportail.gouv.fr) ;
- « Ilot SPIE, rue du Grand Aulnay à Déville-lès-Rouen – Diagnostic de l'état de pollution des sols » rapport A57870/A réalisé par ANTEA en Mai 2010 ;
- « Diagnostic de l'état de pollution des sols, EQRS et Plan de gestion » rapport A84329/a réalisé par ANTEA en juin 2016 ;
- « Diagnostic complémentaire de l'état de pollution des sols, et mise à jour du plan de gestion » rapport A85978/A réalisé par ANTEA en septembre 2016 ;
- Plan du projet fourni par BERIM ;
- Réunion de travail à l'EPFN du 06/12/2017 ;
- « Diagnostic complémentaire de la qualité du sous-sol » rapport R-LLC-1711-6 réalisé par ENVISOL en date du 05/12/2017.
- « Outil d'Aide à la Décision » rapport R-HH1801-1c réalisé par ENVISOL en date du 09/03/2018.
- « Fiches de lots » document IndC réalisé par EMULSION et ERA en date d'octobre 2017.